

Direction  
Territoriale  
Nord-Pas-de-Calais

Direction

LILLE, le 17 MARS 2025

Mesdames et Messieurs les représentants du  
personnel de la CGT et de FO

Objet : Relevé de conclusion de l'audience Direction CGT-FO suite au préavis de grève déposé le 11 mars 2025

Affaire suivie par : Sandrine BROCHET-GALLIN

À la suite de l'audience du 17 mars 2025 entre l'Administration et les organisations syndicales CGT et FO, relative au préavis de grève déposé le 11 mars 2025, il a été convenu, sous réserve des discussions en cours entre les organisations représentatives du personnel nationales et la direction générale de l'établissement :

- de différer la mise en place de la nouvelle organisation de la maintenance à l'UTI Deûle-Scarpe et de la dissocier, si la situation le permet, du déploiement de la téléconduite sur ce secteur ;
- de lancer, selon une méthode analogue à celle mise en œuvre pour l'UTI Deûle-Scarpe, incluant la consultation individuelle des agents concernés, la réflexion sur l'organisation de la maintenance des UTI Escaut-Saint-Quentin et Flandres-Lys, dans la perspective de conclure sur les organisations cible au second semestre 2026 ;
- d'instaurer un suivi régulier et partagé entre l'Administration et les organisations syndicales de la situation de l'UTI Deûle-Scarpe et de l'antenne de Quesnoy-sur-Deûle, pouvant conduire si cette situation le justifie à la mise en œuvre anticipée de l'organisation proposée ;
- d'engager un travail sur l'organisation des fonctions support, avec une échéance prévisionnelle fixée au premier trimestre 2026 ;
- de valider le principe d'extension géographique du périmètre des bourses au postes organisées à l'occasion de projets de réorganisation au-delà de la zone visée par ces projets, permettant à des agents non directement touchés d'exprimer leur souhait de mobilité ;
- de confirmer la fermeture du centre de Béthune, la date de fermeture de ce site devant être précisée dans le cadre des réflexions sur l'organisation cible de la maintenance de l'UTI Flandres-Lys.

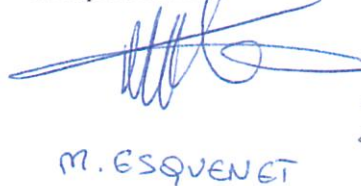
La CGT et FO demandent en conclusion de la réunion le retrait du point concernant la nouvelle organisation de la maintenance de l'UTI Deûle-Scarpe de l'ordre du jour du CSA du 18/03/2025.

L'administration indique qu'à la demande formulée par ailleurs par la CFDT, elle a pris la décision de maintenir ce point pour information et débat au CSA du 18/03/2025, le vote étant reporté à un CSA ultérieur.

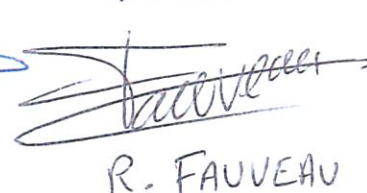
Le directeur territorial

  
Gilles RYCKEBUSCH

Le représentant de la CGT

  
M. ESQUENET

Le représentant de FO

  
R. FAUVEAU

37 rue du Plat- BP 725 – 59034 Lille cedex  
T. +33 (0)3 20 15 49 70 F. +33 (0)3 20 15 49 71 www.vnf.fr